



Réceptionniste tournant - horaires de nuit

Par **Aubergine**, le **21/09/2008** à **20:20**

Bonjour, malgr  toutes mes recherches, je ne parviens vraiment pas   trouver l'information suivante : je suis r ceptionniste tournante dans un h tel. Ce qui veut dire que je suis amen e   travailler de nuit toutes les trois semaines Mes horaires, en ce moment, sont : 19h45 - 7h15 (l'h tel est situ  sur une  le et il n'y a plus de bateau apr s 19h30 en cette saison, sinon au d part les horaires  taient 22h45-7h15. L  n'est pas le probl me) Ce que je n'arrive pas   comprendre, c'est **[s]qu'  chaque fois j'ai mes deux journ es de repos hebdomadaire juste apr s mon travail de nuit. [/s]** Donc je passe la premi re journ e   dormir, et j'ai la sensation de ne quitter l'h tel que 24h, au final... est-ce normal ? Sur ma fiche de salaire, il y a une ligne "compensation travail de nuit"20  (je crois). Qui fixe ce montant ? Le premier mois, j'ai effectu  deux nuits, pourtant j'ai eu 60  sur cette m me ligne ! Et le 2  mois 20 , alors j'h site   venir r clamer !!!! D'avance merci pour ceux qui auront l'amabilit  de me r pondre.